



L'AMBITION DES PRATICIENS HOSPITALIERS POUR L'HÔPITAL DE DEMAIN

L'ambition de l'**INPH** est que les besoins en santé de tous les hommes, femmes et enfants vivant dans notre pays soient couverts par une offre de soins de qualité et accessible à tous.

RETRAITE

Alors que cette année 2019 est annoncée comme celle de la réforme des retraites, il apparaît nécessaire de rappeler la position défendue par l'**INPH** :

- Maintenir un niveau global de retraite correspondant à 75% du dernier salaire
- Inclure dans l'assiette de cotisation
 - L'indemnité d'engagement de service public exclusif
 - La prime d'exercice territorial
- Proposer un régime spécifique de retraite complémentaire volontaire
 - avec un financement mixte praticien-employeur
- Reconnaître la pénibilité de certains exercices et/ou activités en valorisant le point de retraite de ces exercices et/ou activités
 - La **permanence et la continuité des soins**
 - Le travail de nuit
 - L'isolement professionnel
 - La spécificité de la spécialité
 - Les activités et responsabilités institutionnelles et transversales
 - Les activités administratives de compte rendus et de codage
 - Les activités d'enseignement, de recherche et de compagnonnage

- **Valoriser l'exercice des PH retraités actifs** dans les zones et spécialités sous-denses
 - En permettant que les points acquis pendant cette période viennent abonder la future retraite

L'INPH œuvrera donc, et sans relâche, pour que les médecins, pharmaciens et odontologistes hospitaliers, porteurs de cette offre de soins, puissent répondre à leur mission avec l'exigence due au patient, l'indépendance professionnelle requise par la hauteur de leur mission et dans la sérénité nécessaire à l'expression de leurs compétences.



Votez INPH

Votez et faites Voter

